

SCIENCE POLITIQUE

SE MOBILISER EN BELGIQUE

Jean Faniel, Corinne Gobin
et David Paternotte (dir.)

24

Jean Faniel, Corinne Gobin
et David Paternotte (dir.)

24

Il y en a qui contestent, qui revendiquent et qui protestent. En Belgique aussi. Pourtant, aucun ouvrage n'a encore cherché à cerner les caractéristiques et spécificités de la mobilisation *à la belge*. Et ce pays figure rarement dans les études comparatives consacrées à la contestation.

Pour quoi et pourquoi se mobilise-t-on en Belgique ? Quelles sont les particularités du cadre institutionnel et socio-politique belge qui influencent la manière dont les mouvements sociaux s'y déploient ? Quelles formes prend la contestation dans ce pays ? Telles sont les questions que soulève cet ouvrage collectif en couvrant une variété de sujets et en abordant différentes questions théoriques.

En ligne de mire, il s'agit non seulement de comprendre ce que le cadre belge fait aux mobilisations, mais aussi de mettre en évidence ce que les mouvements sociaux apportent au système belge dans son ensemble.

Jean FANIEL est le directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP).

Corinne GOBIN est maître de recherche FNRS en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles (ULB).

David PATERNOTTE est chargé de cours en sociologie à l'Université libre de Bruxelles (ULB).

24

SE MOBILISER EN BELGIQUE

SCIENCE POLITIQUE

SE MOBILISER EN BELGIQUE

Raisons, cadres et formes
de la contestation sociale
contemporaine



www.editions-academia.be
ISBN : 978-2-8061-0506-6



27 €

a



**SE MOBILISER
EN BELGIQUE**

COLLECTION « SCIENCE POLITIQUE »

dirigée par l'Association belge francophone de science politique

1. Corinne GOBIN et Benoît RIHOUX (dir.), La démocratie dans tous ses états. Systèmes politiques entre crise et renouveau, 2000.
2. Christian DE VISSCHER et Frédéric VARONE (dir.), Évaluer les politiques publiques. Regards croisés sur la Belgique, 2001.
3. Gisèle DE MEUR et Benoît RIHOUX, L'analyse quali-quantitative comparée. Approche, techniques et applications en sciences humaines, 2002.
4. Olivier PAYE (dir.), Que reste-t-il de l'État? Érosion ou renaissance, 2004.
5. Bérengère MARQUES-PEREIRA et Petra MEIER (dir.), Genre et politique en Belgique et en francophonie, 2005.
6. Barbara DELCOURT, Olivier PAYE et Pierre VERCAUTEREN (dir.), La gouvernance européenne. Un nouvel art de gouverner?, 2007.
7. Nathalie PERRIN et Marc JACQUEMAIN (dir.), Science politique en Belgique francophone, 2008.
8. Roser CUSSÓ, Anne DUFRESNE, Corinne GOBIN, Geoffroy MATAGNE et Jean-Louis SIROUX (dir.), Le conflit social éludé, 2008.
9. Marc JACQUEMAIN et Pascal DELWIT (dir.), Engagements actuels, actualité des engagements, 2010.
10. Bérengère MARQUES-PEREIRA, Petra MEIER et David PATERNOTTE (dir.), Au-delà et en deçà de l'État. Le genre entre dynamiques transnationales et multi-niveaux, 2010.
11. Régis DANDOY (dir.), Science politique et actualité : l'actualité de la science politique, 2010.
12. Julien PERREZ et Min REUCHAMPS (dir.), Les relations communautaires en Belgique. Approches politiques et linguistiques, 2012.
13. David AUBIN, Fabienne LELOUP et Nathalie SCHIFFINO (dir.), La reconfiguration de l'action publique en Belgique, 2012.
14. David PATERNOTTE et Nora NAGELS (dir.), Imaginer la citoyenneté. Hommage à Bérengère Marques-Pereira, 2013.
15. Régis DANDOY, Geoffroy MATAGNE et Caroline VAN WYNSBERGHE (dir.), Le fédéralisme belge. Enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques, 2013.
16. Corine GOBIN, Geoffroy MATAGNE, Min REUCHAMPS et Virginie VAN INGELGOM (dir.), Être gouverné au XXI^e siècle, 2013.
17. Muriel SACCO, Corinne TORREKENS et Ilke ADAM (dir.), Circulation des idées et des modèles : les transformations de l'action publique en question. Le cas des politiques d'intégration, 2016.
18. Petra MEIER et David PATERNOTTE (dir.), La professionnalisation des luttes pour l'égalité : genre et féminisme, 2017.
19. Geoffroy MATAGNE et Virginie VAN INGELGOM (dir.), Politiques de crise, crises du politique, 2017.
20. Min REUCHAMPS, Emilie VAN HAUTE, Jérémy DODEIGNE, Audrey VANDELEENE, Benjamin BIARD et Jean FANIEL (dir.), L'ABSP : 20 ans de science politique en Belgique francophone, 2017.
21. Catherine FALLON et Joël FICET (dir.), Crise de la démocratie et nouveau management public : Discours, pratiques, instruments, 2017.
22. Benjamin BIARD (dir.), L'État face à ses transformations, 2018.
23. Sophie WINTGENS, Xavier AURÉGAN (dir.), Les dynamiques de la Chine en Afrique et en Amérique latine. Enjeux, défis et perspectives, 2019.

Comité éditorial de la collection « Science politique »
de l'Association belge francophone de science politique (ABSP) :

Président :

Pierre VERCAUTEREN (UCL-Mons)

Membres :

Ludivine DAMAY (Université Saint-Louis et Université libre de Bruxelles), Vincent DE COOREBYTER (Centre de recherche et d'information socio-politiques et Université libre de Bruxelles), Jérémy DODEIGNE (Université de Namur), Bérengère MARQUES-PEREIRA (Université libre de Bruxelles), Benoît RIHOUX (Université catholique de Louvain), Pierre VERJANS (Université de Liège).

SOUS LA DIRECTION DE
JEAN FANIEL, CORINNE GOBIN
ET DAVID PATERNOTTE

Se mobiliser en Belgique

*Raisons, cadres et formes de
la contestation sociale contemporaine*


academia
L'Harmattan

Science
politique 24



D/2020/4910/8

ISBN : 978-2-8061-0506-6

© **Academia-L'Harmattan s.a.**

Grand'Place, 29

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

INTRODUCTION

LA BELGIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Jean **Faniel**, Corinne **Gobin** et David **Paternotte**

Nous avons une culture de concertation et d'implication du citoyen dans la prise de décisions. Nous avons un tissu associatif et une société civile qui ont fait leurs preuves. Vous qui êtes les moteurs et les chevilles ouvrières d'associations, vous qui vous impliquez pour revitaliser votre quartier ou pour recréer des espaces publics accueillants, vous qui tendez la main à ceux qui aujourd'hui se sentent délaissés ou découragés, vous êtes tous les héritiers de cette tradition. La Reine et moi constatons quotidiennement votre bel engagement, à titre professionnel ou bénévole, à travers tout le pays.

Philippe de Belgique, message royal du 20 juillet 2016.

Ce qui doit aussi nous encourager, c'est la mobilisation citoyenne qui illustre bien la vitalité de notre société et le souhait de contribuer à forger ensemble notre avenir. Nos démocraties sont sous pression, mais elles sont bien vivantes. Elles sont notre fierté et restent porteuses d'idéaux et de valeurs irremplaçables comme celles de l'écoute et du dialogue. Les divers mouvements auxquels nous assistons expriment une volonté d'action collective. Ils demandent une nouvelle dynamique économique et sociale, plus équitable. Et une adaptation fondamentale de nos modes de vie afin d'éviter un dérèglement irréversible de notre planète.

Philippe de Belgique, discours aux autorités du pays du 29 janvier 2019.

Dans la bouche d'un monarque, de tels propos peuvent surprendre. Ils insistent en effet sur le rôle et sur l'importance de la société civile et aucunement sur le rôle des institutions ; ils mettent en avant l'action collective des citoyens et une certaine forme d'altruisme ; ils soulignent la condition et l'action des plus faibles et non celles des puissants. En même temps, on peut rele-

ver que, s'il met sur un même pied l'engagement bénévole et l'activité professionnelle, le roi ne dit mot de l'action syndicale alors que la Belgique connaît un taux de syndicalisation robuste et que les gouvernements fédéraux font régulièrement face à des mobilisations importantes, le plus souvent en front commun.

Ce que traduisent et saluent ces discours royaux, c'est le rôle central que les mouvements sociaux et le tissu associatif jouent depuis longtemps dans le système politique belge. Du mouvement flamand au mouvement ouvrier, en passant par les combats en faveur de la laïcité, des droits des femmes, de l'environnement, du Tiers-Monde ou de la paix, ceux-ci ont façonné la vie politique du pays et ont contribué à sa transformation. Les mobilisations collectives y sont en outre particulièrement visibles puisque Bruxelles, en raison de son statut de capitale du pays et de siège des principaux bâtiments abritant les autorités de l'Union européenne ou d'autres organisations internationales, est considérée comme la capitale mondiale de la manifestation, comptabilisant en moyenne presque trois manifestations par jour.

1. *Terra incognita* (ou presque)

Pourtant, aussi étrange que cela puisse paraître, il n'existe pas vraiment d'ouvrage scientifique traitant des ressorts et des formes de la mobilisation sociale en Belgique, à tout le moins en français et se centrant sur la période contemporaine¹. Plusieurs livres à caractère historique ont été publiés, tels que les études remarquables de Staf Hellemans (1990), non uniquement centrée sur la Belgique, et de Gita Deneckere (1997) ou les ouvrages collectifs réalisés dans le sillage des activités du Centre d'histoire et de sociologie des gauches de l'Université libre de Bruxelles (Gotovitch, Morelli 2000 ; Morelli, Gotovitch 2007 ; Morelli 2011). Le militantisme « hors parti » a aussi été étudié dans une perspective sociologique s'appuyant sur des entretiens et des *focus groups*

.....

1 Nous laissons ici de côté, sans aucunement contester leur intérêt, les ouvrages commémoratifs réalisés par des organisations (en particulier dans le champ syndical ou de la part de partis politiques) à l'occasion d'anniversaires et qui comportent des chapitres ou des passages sur des mobilisations sociales.

(Cultiaux, Vendramin 2011). On relèvera également l'existence d'études thématiques, par exemple sur l'utilisation de l'image dans les mobilisations (Rochet *et al.* 2015) ou sur les relations entre syndicats et mouvements associatifs (Bellal *et al.* 2003). Quelques publications collectives importantes, portant essentiellement sur la Flandre, se sont penchées sur les « nouveaux mouvements sociaux » qui ont marqué les années 1960 et les décennies suivantes (Hellemans, Hooghe 1995 ; Hooghe, Billiet 2004). Elles visent à dresser un tour d'horizon des principaux mouvements tout en veillant à faire dialoguer sociologues et historiens.

On trouve plus aisément des monographies consacrées à des épisodes ou des enjeux de mobilisation sociale, dans des ouvrages (collectifs ou non) ou dans des revues telles que *L'Année sociale*, les *Cahiers marxistes*, *Contradictions*, le *Courrier hebdomadaire* du CRISP, *La Revue nouvelle* ou encore *Politique*. Outre le mouvement syndical et la mobilisation collective des salariés ou des fonctionnaires (voir ci-dessous, ainsi que Hemmerijckx 2007 ; Faniel 2010 ; Faniel 2018)², d'autres acteurs récurrents des mobilisations sociales survenues au cours des dernières années ont fait l'objet d'études, en particulier le mouvement flamand ou le mouvement wallon (De Schryver *et al.* 1998 ; Kesteloot 1995 ; Delforge, Destatte, Libon 2000-2001), les mouvements de femmes (Marques-Pereira, Meier 2005 ; Gubin *et al.* 2006 ; Jacques 2013 ; Ouali 2015 ; Gubin, Jacques 2018 ; Ana 2019), de lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, *queers* ou intersexes (LGBTQI) (Motmans 2010 ; Eeckhout, Paternotte 2011 ; Paternotte 2011a ; Roca i Escoda 2013 ; Borghs 2015), d'immigrés et de sans-papiers (Rea 1997 ; Alaluf, De Schutter 2003 ; Rea 2006 ; Swerts 2017 ; Mescoli *et al.* 2019), de chômeurs (Faniel 2012), environnementalistes, engagés dans l'aide au développement ou le pacifisme (Rihoux, Molitor 1997), altermondialistes (Heine 2008 ; Pleyers 2008) ou encore de consommation alternative (Pleyers 2011 ; 2017). Certaines mobilisations ont également fait l'objet de monographies, telles celles pour la dépénalisation de l'avortement ou pour l'élargissement du mariage aux couples de même sexe (Marquès-Pereira 1989 ; Paternotte 2011b) ou encore le mouvement blanc (Rihoux, Walgrave 2000 ; Boussaguet 2004).

.....

2 Auquel pourrait être ajouté le mouvement coopératif, cependant moins étudié dans la période récente. Voir Dohet 2018.

Cependant, malgré une première impression de publications nombreuses et foisonnantes, aucune n'interroge, en français, la contestation sociale comme un ensemble ni ne tente d'examiner l'incidence de la structuration du système politique belge et de ses particularités sur celle-ci (et vice-versa), *a fortiori* en chaussant les lunettes de l'étude des mouvements sociaux. Telle est l'ambition du présent volume, dans le prolongement de ce que nous avons esquissé précédemment dans un numéro de *Politique, revue de débats* (Faniel, Paternotte 2015).

Pour comprendre cette lacune, plusieurs explications doivent être articulées. La pauvreté du financement public belge pour mener des études en sciences sociales est notoire. Elle affecte d'autant plus des recherches portant sur des acteurs qui bousculent le déroulement institutionnel de la vie politique. La focalisation des travaux de science politique et de sociologie politique sur les questions électorales, sur l'étude des partis politiques et sur celle de l'appareil d'État est sans doute aussi à pointer.

Dans ce contexte, sans pour autant être pléthoriques, les travaux de recherche sur le syndicalisme font figure d'exception et occupent une place importante dans l'étude des mouvements sociaux, et ce d'autant plus qu'ils sont menés dans des perspectives et par des disciplines différentes. Ainsi, des travaux de droit social étudient l'impact de nouvelles législations sur le droit du travail, la capacité syndicale à négocier des améliorations à ces lois et la manière dont le recours aux tribunaux par les employeurs pèse sur l'action syndicale (François 1980 ; Dorssemont 2002 ; Demez 2010). Des travaux de sciences sociales et politiques ont été consacrés aux moments chauds des conflits sociaux portés par le monde syndical à l'occasion de grèves remarquables dans des secteurs ou des entreprises ou de conflits contre des politiques gouvernementales³. Des travaux d'historiens abordent la

.....

3 On pense ici à la grève de 1886 (Bruwier *et al.* 1990), ou à celle de l'hiver 1960-1961, qui a suscité plusieurs vagues de travaux importants (voir en particulier Deprez 1963 ; Féaux 1963 ; Neuville, Yerna 1990 ; Francq, Courtois, Tilly 2011), à celle des femmes de la Fabrique nationale d'armes de Herstal en 1966 (Coenen 1991), aux fermetures d'importants sites industriels tels que, dans la période récente, Renault Vilvorde ou Les Forges de Clabecq, aux mobilisations des enseignants (Gobin 1997a) ou encore aux mobilisations contre le Plan global en 1993 ou contre le Pacte de solidarité entre les générations en 2005. Certaines thématiques ont

formation du syndicalisme belge (Neuville 1979, 1988 ; Hemmerijckx 2003 ; Bolle 2013), l'influence du syndicalisme dans l'institutionnalisation de grands droits sociaux fondamentaux et l'impact de ce processus, en retour, sur les syndicats eux-mêmes (voir en particulier Vanthemsche 1994a et 1994b). La sociologie des organisations s'est également penchée sur le syndicalisme (Görtz 2017). Le taux de syndicalisation belge, élevé au point de classer la Belgique juste après le groupe de tête formé par les pays nordiques, a fait l'objet d'une attention régulière, au moins par décennie – depuis les travaux de Jean Neuville (1959 pour un premier exemple) jusqu'à la période récente (Faniel, Vandaele 2012) – ou sur une longue durée (Vandaele 2004). Le rôle prééminent des syndicats belges dans la construction d'un mouvement syndical européen voire international a également été étudié (Gobin 1997b). Enfin, les rapports entre les syndicats et certains publics spécifiques (femmes, immigrés, chômeurs ou cadres) ont suscité quelques travaux (Arcq, Blaise 1985 ; Coenen 1999 et 2008 ; Faniel 2006a). Dans une certaine mesure, l'importance des activités et des mobilisations syndicales ou salariales en Belgique a dominé, dans la littérature scientifique et de vulgarisation⁴, l'examen de l'intervention publique d'autres collectifs de lutte.

Enfin, sans doute en partie en raison des motifs avancés ci-dessus, la Belgique est rarement abordée dans les comparaisons internationales sur les mouvements sociaux et n'est pas considérée comme un pays ayant contribué de manière significative à ce champ de recherche. En témoigne par exemple un livre récent

.....
aussi fait l'objet d'analyses, comme la lutte syndicale en faveur de la réduction collective du temps de travail (Gobin 1993 ; Dufresne, Bauraind 2018). Sur la grève et l'action collective syndicale, on peut également souligner les travaux de Michel Capron, particulièrement abondants et précieux (voir notamment Capron 1988 et 2010). Par ailleurs, la revue *L'Année sociale*, fondée en 1961 par Guy Spitaels après le choc de la grande grève et éditée à l'Université libre de Bruxelles, a analysé durant plus de 40 ans des mouvements sociaux centrés sur les questions des rapports de travail. Depuis 2011, et suite à la disparition de *L'Année sociale*, le Groupe d'analyse des conflits sociaux (Gracos) publie chaque année dans le *Courrier hebdomadaire* du CRISP une analyse des actualités les plus remarquables dans le domaine de la conflictualité sociale liée aux questions du travail (voir, par exemple, Gracos 2019 a et b).

4 Notamment dans les travaux réalisés à l'occasion d'anniversaires, comme indiqué dans la note 1. À cet égard, pour un ouvrage de réflexion sur le devenir du mouvement syndical, voir Faniel *et al.* (2009).

(Fillieule, Accornero 2016) qui se propose de faire l'état des savoirs sur les mouvements sociaux en Europe mais n'inclut aucun chapitre thématique sur la Belgique, celle-ci ne faisant l'objet que de deux occurrences en presque 500 pages.

Cet ouvrage, porté par le groupe de travail de l'Association belge francophone de science politique (ABSP) consacré aux questions sociales et à la conflictualité sociale, souhaite modestement combler cette lacune. Modestement car il ne sera pas question de présenter un tableau complet et encyclopédique de tous les mouvements sociaux qui se sont développés en Belgique depuis un siècle et demi, ni même dans un passé plus récent. Nous proposons plutôt le repérage de quelques phénomènes intéressants, et si possible « particulièrement belges », pour interroger plus profondément les dynamiques des mobilisations sociales en Belgique. Nous souhaitons ainsi offrir une mise en perspective historique et théorique du rôle des mouvements sociaux dans ce pays. Nous nous interrogeons sur les spécificités de l'action collective dans ce contexte institutionnel et culturel singulier. Pourquoi et comment se mobilise-t-on en Belgique ? Quel est l'impact des structures institutionnelles sur les mouvements sociaux et sur les organisations qui les animent ? Dans quelle mesure la culture consociative génère-t-elle des formes particulières de mobilisation ? Plus largement, comment les mouvements sociaux s'inscrivent-ils par rapport aux piliers de la société belge ? Et, en retour, comment les mobilisations sociales influencent-elles les structures et les pratiques politiques ? Dans la suite de cette introduction, nous proposons d'abord un aperçu des caractéristiques les plus saillantes des mobilisations en Belgique. Nous présentons ensuite les chapitres qui constituent cet ouvrage. Nous confrontons enfin ces résultats à la grille de lecture proposée précédemment et en soulignons les principaux résultats.

2. Penser les mobilisations en Belgique

Les notions de mobilisation et de militantisme sont ici considérées dans une perspective d'analyse des mouvements sociaux. Sidney Tarrow, auteur de référence sur le sujet, décrit ces derniers de la manière suivante : « Plutôt que de considérer les mou-

vements sociaux comme des expressions d'extrémisme, de violence et de déprivation, ceux-ci sont mieux définis en tant que défis collectifs, basés sur des objectifs communs et des solidarités sociales, en interaction soutenue avec les élites, les opposants et les autorités » (1998 : 4). Plusieurs remarques sont nécessaires à ce stade. Premièrement, un mouvement social constitue une action collective, inscrite dans la durée. Une telle définition permet d'écartier tant les actions individuelles que les réactions spontanées et de très courte durée comme les jacqueries ou les bris de machine. Deuxièmement, tous les mouvements sociaux ne sont pas de gauche. Une grande diversité de causes les anime, parfois loin du clivage socio-économique, et on ne peut comprendre l'histoire de Belgique sans prêter attention aux combats entre laïques et catholiques ou aux mouvements flamand et wallon, dont toutes les composantes ne sont pas progressistes. Troisièmement, les mouvements sociaux ne constituent pas les seules formes d'expression du conflit (Tilly, Tarrow 2015). Dans cet ouvrage, nous laisserons cependant de côté l'analyse du terrorisme ou des processus révolutionnaires, l'un et l'autre ayant d'ailleurs peu concerné la Belgique. Quatrièmement, l'expression « nouveaux mouvements sociaux » s'est développée à partir des années 1970 pour désigner l'émergence de mobilisations hors du monde ouvrier⁵. Toutefois, de nombreux auteurs soulignent le caractère artificiel et trompeur d'une séparation entre rapports de production et autres rapports sociaux ou entre « anciens » et « nouveaux » mouvements sociaux (Chabanet 2009 : 376-377). D'abord, parce que des mouvements comme le féminisme, le mouvement laïque ou le mouvement flamand existent depuis le 19^e siècle et le monde ouvrier n'avait pas le monopole des mobilisations en Belgique durant cette période historique. L'idée que certaines mobilisations seraient nées après les autres et les auraient remplacées ne semble donc pas tenir la route d'un point de vue historique. Ensuite, parce que, dans le contexte spécifique de la pilarisation, la Belgique s'est caractérisée très tôt par une forte imbrication des composantes associatives, politiques et syndicales au sein du pilier socialiste, du pilier chrétien et même du pilier libéral (Faniel 2006b). Enfin, parce que, s'ils se sont profondément transformés, les syndicats restent parmi les rares

.....

5 Voir en particulier les travaux d'Alain Touraine ou d'Alberto Melucci à ce propos.

acteurs capables d'organiser des manifestations de grande ampleur en Belgique. D'ailleurs, comme le rappellent plusieurs chapitres de cet ouvrage, nombre d'initiatives, de l'altermondialisme à l'antiracisme, ne peuvent voir le jour sans leur collaboration.

Par ailleurs, un mouvement se construit et évolue en interaction avec son environnement et avec les acteurs qui peuplent celui-ci. Parmi ces derniers, l'État et les acteurs politiques jouent un rôle central, comme l'a souligné l'approche du processus politique (Tilly 1986 ; Ancelovici, Rousseau 2009). Cette observation est capitale car, si l'environnement change, le type de mouvement aussi. C'est précisément l'idée que nous souhaitons explorer dans cet ouvrage en disséquant les formes de mobilisation qui se sont développées dans le contexte institutionnel et culturel particulier de la Belgique. Le choix de privilégier le cadre national comme unité d'analyse répond à la volonté de combler une lacune importante dans la littérature scientifique – l'absence d'une analyse transversale sur les formes de l'action collective en Belgique – tout en s'inscrivant dans une longue tradition au sein des travaux sur les mouvements sociaux.

2.1. *Une société divisée*

Si l'on admet que le cadre national et ses spécificités, notamment institutionnelles, façonnent de manière déterminante la physionomie des mobilisations qui se développent sur un territoire donné, il est nécessaire de tracer les contours de cet environnement. Dans le cas de la Belgique, cet exercice fait inmanquablement apparaître en retour l'influence majeure des mobilisations et des mouvements qui les portent sur le cadre lui-même, y compris institutionnel.

Depuis un demi-siècle et l'étude séminale de Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan (1967, 2008), l'existence de trois tensions majeures – les clivages – est considérée comme un facteur fondamental et structurant du champ politique belge. La Belgique a ainsi été largement appréhendée comme une démocratie consociative (Lijphart 1981 ; Andeweg 2019), autant marquée par ses divisions que par la capacité de ses élites, notamment politiques, à nouer des compromis pour gérer pacifiquement la

coexistence de groupes aux visions et aux intérêts divergents et, à bien des égards, antagoniques.

Actualisant la grille d'analyse de S. M Lipset et S. Rokkan, Vincent de Coorebyter (2008) souligne à quel point les clivages traversent non seulement le champ politique mais aussi la société dans son ensemble et ont donné naissance à une multitude d'organisations : partis, certes, mais aussi – et souvent avant même la création de ces derniers – syndicats, mutualités, associations culturelles, mouvements féminins, organisations de jeunesse, cercles culturels... Qu'il s'agisse du clivage Église/État, du clivage centre/périphérie ou du clivage possédants/travailleurs – voire, plus récemment, du clivage productivisme/antiproductivisme –, la domination des tenants du premier terme (Église, centre ou possédants) ressentie par les groupes relevant du second ou le défendant (État, périphérie ou travailleurs) a amené ces derniers à constituer des organisations sur la base d'une identité partagée ou de convictions communes et aspirant à rééquilibrer le rapport des forces en présence. Pour défendre leurs positions, les dominants ont fait de même. Dans tous les cas, la création d'un parti politique est le prolongement et non le point de départ de ce mouvement.

Les mobilisations sur différentes questions – à caractère philosophique, ethno-régional, socio-économique ou liées au cadre de vie – et leur cristallisation sous la forme d'organisations plus ou moins durables ont donc profondément façonné le système politique belge. Elles ont également influencé de manière décisive le cadre institutionnel. La coexistence de plusieurs réseaux d'enseignement, privé et public, ou le mode de financement des cultes et de la laïcité organisée découlent d'affrontements au sein de la société au sens large, et non uniquement entre partis politiques (Bruyère *et al.* 2019). Il en va de même de la fédéralisation de l'État belge, de l'institutionnalisation de la concertation sociale ou du rôle des mutualités et des organisations de prestataires de soins de santé.

La prégnance de ces clivages a eu d'autres conséquences. L'existence de « piliers » chrétien, socialiste et, dans une moindre mesure, libéral (Seiler 1997), intégrant les différentes organisations d'une même tendance dans un ensemble lié par un tissu de relations privilégiées est tout à la fois le produit de mobilisations et un élément crucial du cadre dans lequel celles-ci se développent. En résulte, à tout le moins pour bon nombre d'organisa-

tions « pilarisées » (c'est-à-dire ancrées dans une des trois sphères idéologiques et partisans), un accès privilégié au champ politique par le truchement du (ou des, après leur scission sur une base linguistique) « parti frère ». C'en est au point que l'État paraît imbriqué, voire englué, dans la société bien plus que capable de transcender les intérêts particuliers. Les acteurs de la société civile sont souvent invités, moyennant le respect de certaines conditions, à la table des négociations et l'État leur délègue certaines de ses activités (en particulier en matière d'enseignement, de soins de santé, de certaines prestations sociales, de l'intégration des immigrés...). Il s'ensuit souvent un brouillage des frontières entre public et privé, entre militant et institutionnel. L'idéologie portée par le pilier chrétien, associant liberté d'association à caractère privé et financement public par le biais de subventions, reflète tout particulièrement ce mouvement et, vu la domination de ce pilier dans l'histoire politique du pays, en assoit la légitimité. Les associations du monde socialiste ou d'obédience libérale, quoique porteuses d'autres visions de société (valorisant l'intervention de l'État et de ses services publics pour les premières, défendant l'initiative privée et un État peu interventionniste pour les secondes), ne sont pas en reste et se sont largement accommodées de l'existence de services publics fonctionnels, quand elles ne les ont pas tout simplement elles-mêmes institués⁶.

À côté de la piliarisation, la fédéralisation de l'État – celle-ci découlant, au moins partiellement, de la nécessité de gérer celle-là – a augmenté le nombre de points d'entrée, offrant de nouvelles opportunités aux mouvements sociaux. Ceux-ci ont désormais accès à l'État à de nombreux niveaux (Autorité fédérale, Régions, Communautés ou encore pouvoirs locaux) et à travers des canaux tant formels qu'informels, d'autant que, vu la

.....

6 Dans le seul domaine du versement des allocations de chômage, par exemple, l'inventeur du « système gantois » – associant contribution volontaire à une caisse de chômage (presque toujours syndicale, chacun des trois courants disposant des siennes) de la part des travailleurs et subsides versés par une autorité publique – est le libéral Louis Varlez, tandis que c'est le socialiste Achille Van Acker, alors ministre du Travail, de la Prévoyance sociale et de la Santé publique, qui a fixé en 1945 le rôle actuel des syndicats dans l'indemnisation du chômage, dans le cadre d'une sécurité sociale généralisée à tous les salariés et dont le financement est depuis lors basé avant tout sur des cotisations obligatoires et non plus volontaires.

taille du pays et sa division linguistique, ce sont souvent les mêmes organisations et les mêmes personnes qui négocient.

2.2. *Un vaste secteur associatif et syndical encadré sur le plan institutionnel*

Ce cadre permet à certaines organisations issues de mouvements sociaux ou engagées dans ceux-ci d'accéder à des ressources publiques ou de solliciter le soutien financier de personnes privées avec un incitant public à travers différents mécanismes : déductibilité fiscale partielle des dons aux associations reconnues, subsides structurels ou dédiés à des actions spécifiques ou encore, du côté francophone, subventionnement par la Communauté française des associations et mouvements actifs dans le champ de l'éducation permanente⁷. Dans une certaine mesure, cette relation institutionnelle et financière peut peser sur les mobilisations, les acteurs sociaux veillant à ne pas se priver de précieux financements (Goldman 2015 ; Meier et Paternotte 2016) et demeurant souvent soucieux de ne pas mettre en difficulté leurs « relais », quitte à ce que cela les conduise à accepter des compromis peu satisfaisants.

Dans ce schéma, le rôle des organisations sociales est, dans bien des secteurs, institutionnalisé. La concertation sociale illustre tout particulièrement ce constat, dans la mesure où les interlocuteurs sociaux jouent un rôle prépondérant dans l'orientation des politiques économiques et plus encore sociales. En produisant des normes de droit par le biais des conventions collectives de travail, en fournissant des juges aux juridictions du travail, en participant à la gestion de la sécurité sociale et de ses différentes branches ou en gérant des caisses de paiement des allocations familiales pour l'un et de chômage pour les autres, patronat et syndicats endossent clairement des fonctions d'administration publique.

.....

7 Organisations engagées dans « l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle », selon l'article 1^{er} du décret du 17 juillet 2003.

La reconnaissance du statut d'interlocuteur des pouvoirs publics peut constituer en elle-même un enjeu, soumis parfois aux aléas des changements de majorité gouvernementale. Pareille position permet dans bien des cas aux acteurs qui en jouissent de peser de manière significative sur la décision politique. En retour, cela conditionne aussi leur rapport au pouvoir politique et à la contestation, la préservation de ce statut d'interlocuteur privilégié des autorités impliquant une certaine acceptation du système tel qu'il fonctionne, engendrant le sentiment de devoir se comporter de manière « responsable » pour ne pas se décrédibiliser aux yeux du pouvoir politique ou de l'interlocuteur patronal. En quelque sorte, la porosité relative des instances étatiques de décision se paie sans doute en partie par une tendance à la déradicalisation.

Si les pouvoirs publics sont le plus souvent très ouverts aux groupes issus de la société civile et friands de leur expertise, ils imposent aussi un certain nombre de conditions. L'État et ses différents niveaux de pouvoir souhaitent la plupart du temps s'adresser à un nombre limité d'acteurs qui sont capables de parler au nom du groupe qu'ils représentent et de porter la responsabilité des décisions adoptées devant les leurs. Les négociations se déroulent avec les élites de ces groupes, qui expriment les demandes de leur base et retournent ensuite vers celle-ci. Ces mécanismes, caractéristiques de la démocratie consociative, constituent de puissants outils de pacification sociale et orientent les discussions vers la recherche du consensus. Cela engendre également une logique d'organisations coupoles qui fédèrent l'ensemble d'un secteur ou d'un groupe social et s'efforcent de traiter les conflits et les dissensions en leur sein.

Si, par comparaison avec d'autres pays, l'État belge apparaît comme relativement ouvert et à l'écoute des mouvements sociaux, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne recoure pas à l'usage de la force, qu'elle soit symbolique ou physique. En témoigne la répression, par exemple, du mouvement ouvrier, celle du personnel médical pratiquant des interruptions volontaires de grossesse avant 1990 ou encore celle des mouvements de sans-papiers ou de solidarité avec ceux-ci. Cette situation traduit généralement l'existence de blocages profonds et durables, tant en politique que dans la société. Néanmoins, même dans ces situations apparemment figées, des alliances entre des organisations de différents types, d'une part, et entre celles-ci et certaines

forces politiques, d'autre part, peuvent permettre de contourner les blocages et d'obtenir une avancée par la mobilisation collective.

2.3. *Une mobilisation réelle, des dynamiques relativement pacifiques*

L'étude de la Belgique sous l'angle de la place qu'y tiennent les mouvements sociaux fait aussi apparaître certaines caractéristiques des formes de la mobilisation. Ces dernières sont certes variées mais les mobilisations sont globalement marquées par un faible degré de violence physique, tant de la part des mobilisés que de celle des forces de l'ordre. Seuls deux moments de tension extrême ont, au cours du 20^e siècle, semblé pouvoir entraîner le pays dans une véritable guerre civile : le dénouement de la Question royale en 1950 (Gérard-Libois, Gotovitch 1971), marqué par une importante grève au cours de laquelle quatre personnes furent abattues par la gendarmerie, et la grève majeure de l'hiver 1960-1961, durant laquelle le même nombre de manifestants décédèrent des coups portés par les forces de l'ordre. Pour l'essentiel, et si on laisse de côté les brutales répressions de la contestation ouvrière au cours du 19^e siècle (Chlepnier 1956 ; Neuville 1977 ; Mabilie 2011 ; Witte, Meynen, Luyten 2016), la mobilisation contemporaine à la belge s'avère généralement pacifique, même si cela n'exclut pas des moments de très vive confrontation avec les forces de l'ordre et, parfois, des échauffourées lors desquelles surviennent des dégradations de matériel public et urbain, le plus souvent en réaction à des charges policières ou à l'usage des autopompes⁸.

Cependant, on ne peut nier que des formes de répression se sont développées au cours des dernières décennies. Depuis les années 1980, un nombre non négligeable d'employeurs – y compris d'entreprises publiques telle que la société de chemins de fer – a décidé de recourir à une procédure judiciaire urgente et uni-

.....

8 On songe aux grandes manifestations des années 1970 et 1980 mobilisant les agriculteurs ou les métallurgistes à Bruxelles, dont certaines se sont terminées en batailles rangées avec les forces de l'ordre. En mars 1997, le blocage d'une autoroute dans le cadre de la lutte des ouvriers contre la fermeture des forges de Clabecq a également donné lieu à des images spectaculaires, certains militants usant de bulldozers pour affronter les véhicules de la gendarmerie.

latérale pour casser des piquets de grève par le biais de fortes contraintes. Cette pratique est régulièrement dénoncée devant les multiples instances internationales de protection des droits syndicaux (Organisation internationale du travail, Conseil de l'Europe ou Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations unies). Au tournant du siècle, cette judiciarisation s'est étendue à des contestataires ne bénéficiant souvent pas de la protection ou du soutien d'associations bien installées dans le système socio-politique belge. Ainsi, le Collectif sans ticket, dont les membres utilisaient les transports en commun sans les payer afin d'en réclamer la gratuité, a rapidement dû cesser ses activités en raison des lourdes amendes infligées par les tribunaux. Des groupes de manifestants hostiles à la détention de personnes étrangères sans papiers dans des centres fermés et à leur expulsion forcée ont aussi été poursuivis devant les tribunaux. Certaines personnes ont même été condamnées, tels certains militants belges du groupe No border en 2012. Des militants altermondialistes ont pour leur part obtenu la condamnation de l'État belge après avoir subi des écoutes téléphoniques jugées illégales alors qu'ils participaient à l'organisation d'un contre-sommet européen à Liège en 2001. D'autres ont fait l'objet d'arrestations administratives préventives et collectives à la descente du train ou du métro pour les empêcher de se rendre à une manifestation. Tout récemment, des Gilets jaunes ont subi le même type de pratiques policières, tandis que d'autres, qui avaient pu rallier le cortège, étaient pris dans des opérations de « passage » des manifestants organisées de façon assez musclée par les forces de l'ordre. Les militantes féministes participant à la manifestation Reclaim the night ont aussi fait les frais d'actions similaires de la part de la police de Bruxelles en 2017 et 2018. En 2019, ceux d'Extinction Rebellion ont subi le même sort. Cette évolution crée sans doute une perte de confiance d'une partie des citoyens à l'égard de la nature démocratique de l'État belge.

Cependant, la plupart du temps, les mobilisations prennent, d'une part, la forme d'interventions feutrées par le biais de pressions, de lobbying, d'expertise ou de négociations avec les pouvoirs publics dont l'accès est favorisé par la relative porosité institutionnelle du pouvoir relevée plus haut et, d'autre part, celle d'actions démonstratives telles que des pétitions, des grèves, des manifestations ou encore des parades dont l'objectif est à la fois de se compter et de se rendre visibles et, par ce biais, d'établir un

rapport de force (symbolique, politique, économique...) avec les autorités publiques ou avec d'autres acteurs non étatiques. Le recours à certains de ces modes d'action est particulièrement nourri ou bien ancré en Belgique. Ainsi, les manifestations y sont fort nombreuses, tandis que les grandes grèves, telles que celles organisées en 1893 et en 1902 qui avaient retenu l'attention de plusieurs figures marquantes du mouvement ouvrier international⁹, deviennent de plus en plus rares. Ainsi, toute grève interprofessionnelle d'une journée est aujourd'hui très contestée par le monde politique et les médias, qui la considèrent comme « politique », c'est-à-dire comme relevant d'un registre qui ne devrait pas appartenir à l'action syndicale « normale » (Decoene *et al.* 2008).

Dans le même temps, et même si des « débordements » peuvent survenir lors de manifestations ou d'actions de grève, force est de constater que le recours à ces modes d'action est d'ordinaire très encadré, tant par les organisateurs, notamment syndicaux, que par les forces de l'ordre. On peut tout à fait parler de ritualisation ou de routinisation de l'emploi de la manifestation, voire de celui de la grève. Les couleurs employées par les militants syndicaux, les trajets empruntés par les cortèges ou la concertation préalable entre organisateurs et forces de l'ordre semblent faire partie des mœurs. D'autres mouvements ont également leurs formes ritualisées de manifestation, de la Belgian Pride organisée par le mouvement LGBTQI, qui sillonne chaque année le cœur de Bruxelles, au Gordel qui ceinture la capitale pour affirmer le caractère flamand de la périphérie bruxelloise.

3. Raisons, cadre et formes de la mobilisation

Chacune des contributions présentées dans cet ouvrage articule l'étude d'un mouvement social spécifique et un questionnaire d'ordre plus théorique. Les cas examinés ont été choisis afin de refléter la diversité des mobilisations en Belgique, tant francophone que néerlandophone. Trois parties structurent le volume, axées respectivement sur les raisons de la mobilisation

9 Inspirant même à Rosa Luxemburg différentes réflexions sur la grève générale. Voir en particulier ses articles rédigés en 1902, disponibles sur <http://www.marxists.org/francais/luxembur/livres.htm>.

(pourquoi ou pour quoi se mobilise-t-on ?), sur le cadre socio-politique dans lequel la mobilisation prend place (dans quel contexte et en compagnie de ou face à quels acteurs se mobilise-t-on ?), ainsi que sur les formes de la mobilisation (comment se mobilise-t-on ?).

Les causes traitées dans la première partie de ce livre montrent à elles seules la grande variété des mobilisations que l'on a pu rencontrer au cours des dernières décennies en Belgique. Qu'il s'agisse des acteurs impliqués, des modes d'action employés, du caractère récurrent ou ponctuel voire éphémère de ces mouvements, ou encore du niveau - micro ou macro - auquel ils s'expriment.

Ouvrant ce volume, Youri Lou Vertongen aborde les mouvements de soutien aux étrangers sans papiers sous l'angle de la mobilisation altruiste. Il s'agit de voir les particularités qu'encadre une mobilisation quand une part significative de ses militants n'agissent pas pour eux-mêmes mais pour d'autres, qui se trouvent dans un état d'infériorité juridique et politique pour se défendre. Est-ce ce décalage qui incite ces militants à se concentrer aussi intensément sur les liens entre les valeurs démocratiques universelles qu'ils portent et la façon dont s'auto-organisent ces associations de défense des sans-papiers ? Pour cerner les motivations de ces militants, Y. L. Vertongen s'intéresse tout à la fois aux individus mobilisés et aux logiques des organisations (politiques ou syndicales, par exemple) impliquées dans ce mouvement.

Dans le deuxième chapitre, Benoît Rihoux, Stefaan Walgrave et André-Paul Frogner interrogent les facteurs qui, non seulement, ont conduit à la Marche blanche du 20 octobre 1996, mais qui, en outre, ont fait de ce cortège l'une des plus importantes mobilisations de l'après-guerre en Belgique. Cette cause atypique a notamment été alimentée par l'émotion émanant des proches de victimes ou de « citoyens ordinaires » émus par la mort tragique d'enfants. La perte de légitimité de certaines institutions et les dysfonctionnements de l'État expliquent aussi l'éclosion de ce mouvement et sa tentative de structuration à travers des « comités blancs ». L'examen des canaux à travers lesquels la mobilisation s'est opérée met en évidence le rôle assez réduit des organisations bien établies qui, classiquement, organisent les mobilisations belges.

La troisième contribution, rédigée par Geoffrey Pleyers, analyse la façon dont des « altermondialistes » s’emparent de leur quotidien pour introduire d’autres modes de consommation et d’alimentation, transformant ainsi les rapports sociaux qui, à l’échelon local, entourent ces comportements de la vie ordinaire. Ainsi, il apparaît que revendiquer une autre société peut se faire aussi en cherchant à modifier directement, par soi-même, une partie des rapports sociaux que l’on conteste. Ce faisant, G. Pleyers montre, en prenant pour exemple les mouvements de consommation critique, que les mouvements sociaux ne se situent pas uniquement en interaction avec les pouvoirs publics. Ils peuvent aussi se poser en lieux d’expérimentation et de construction identitaire, contribuant ainsi à mettre en œuvre des utopies et à construire une autre société. Après avoir examiné les fondements et les valeurs des militants engagés dans ce mouvement, l’auteur interroge aussi les défis que pose l’extension de celui-ci, et en particulier son éventuelle institutionnalisation et les risques d’atténuation de sa dimension contestataire.

À travers l’analyse des différents mouvements sociaux qu’elles abordent, les quatre contributions rassemblées dans la deuxième partie de cet ouvrage nous plongent au cœur du fonctionnement du système socio-politique belge, soit le cadre dans lequel se développent les mouvements sociaux étudiés dans ce livre. Sont ainsi mis en évidence, à travers le prisme des mouvements sociaux, l’importance des trois principaux clivages idéologiques qui traversent la société belge, le fonctionnement des piliers constitués sur la base de ces divisions profondes, les interactions entre ces piliers, l’évolution des structures institutionnelles de l’État belge suite au processus de fédéralisation qui l’a marqué, ainsi que la gestion consociative de ces différents éléments dans le cadre d’une société pilarisée.

Retraçant le combat qui a mené, en 1990, à la dépenalisation partielle de l’interruption volontaire de grossesse, le chapitre rédigé par Bérengère Marques-Pereira souligne la polarisation très forte qui s’est opérée dans ce dossier sur le clivage Église-État. L’auteure montre les dynamiques complexes qui ont permis de passer de la mobilisation collective (d’organisations féminines et féministes, de médecins – avec la figure décisive de Willy Peers – ou d’autres intellectuels) à la politisation d’un débat qui finira par être porté au Parlement. Dans cette enceinte comme sur le terrain, laïques et catholiques se sont farouchement opposés et

seul un compromis politique noué, par-delà l'affrontement classique entre majorité et opposition, entre différentes composantes du courant laïque a permis l'adoption d'un texte légal faisant passer l'avortement du statut de délit à celui de droit – toutefois limité. La contribution de B. Marques-Pereira illustre la porosité entre société civile et monde politique qui a permis à une question relevant *a priori* de la sphère privée de connaître une politisation puis d'être finalement réglée sur le plan légal. Elle met aussi en évidence les alliances qui ont pu se nouer entre mouvements féministes et laïques, décisives pour faire avancer cette cause vu la configuration socio-politique du pays.

La question des alliances est au cœur du chapitre que Jean Faniel et Corinne Gobin consacrent aux relations entre deux types d'acteurs majeurs et centraux du système socio-politique belge : les syndicats et les partis politiques. Prenant pour toile de fond les divisions linguistiques et entre piliers, leur analyse cherche à cerner l'intérêt pour les syndicats d'entretenir des relations de proximité avec les principaux partis politiques belges. Ce faisant, ils explorent les relations d'échange politique qui se nouent entre des acteurs de nature différente au sein des piliers chrétien, socialiste et libéral, plaçant ainsi leur étude au plus près du lien entre des organisations dont la mobilisation est la raison d'être et d'autres dont l'occupation du pouvoir est la vocation.

Dans leur contribution, Petra Meier et Karen Celis envisagent l'impact de la fédéralisation de l'État belge sur la mobilisation des mouvements de femmes et de ceux défendant les lesbiennes, gays, bisexuels ou trans. Alors que l'un et l'autre défendent à première vue chacun des revendications semblables de part et d'autre de la frontière linguistique, la division régionale et communautaire du pays les conduit à s'organiser dans des coupoles différentes sur une base territoriale ou linguistique. Tandis que la littérature sur l'ethnofédéralisme interroge surtout les institutions et les rapports de pouvoir, ces auteures questionnent la manière dont les deux mouvements qu'elles étudient doivent se positionner par rapport à la structure institutionnelle à laquelle ils sont confrontés et les opportunités ou les obstacles que cette architecture représente pour eux. Et de se demander : est-il encore possible de se structurer à un échelon fédéral quand les principaux interlocuteurs publics auxquels il faut s'adresser sont organisés en communautés politiques distinctes ?

David Paternotte aborde également le mouvement gay et lesbien. Partant du constat que celui-ci est en principe étranger à la structuration de la société belge en piliers, il envisage la manière dont la pilarisation s'est néanmoins imposée à celui-ci. En quoi détermine-t-elle la structuration du mouvement et les relations entre ses différentes composantes ? Comment s'organisent les relations entre ces associations et les pouvoirs publics ? Quelles différences apparaissent suivant les divisions linguistiques ou régionales qui caractérisent le pays ? Et en quoi la pilarisation et le consociativisme pèsent-ils sur les formes d'action du mouvement gay et lesbien en Belgique ? Cette étude permet d'esquisser des formes consociatives de mobilisation, qui s'imposeraient à nombre de mouvements sociaux en Belgique, y compris lorsqu'ils sont nés hors des piliers ou après la consolidation de ceux-ci.

Enfin, les formes d'action sont au centre des quatre contributions de la troisième et dernière partie de ce volume. Différents aspects du « répertoire de l'action collective », ce concept popularisé par C. Tilly (1984), sont examinés, au rang desquels la manifestation et la grève figurent en bonne place. Chacun de ces chapitres envisage les formes d'action de manière dynamique et non figée, s'interrogeant sur l'évolution du recours à tel ou tel mode d'action sur le moyen ou le long terme.

Envisageant le recours à la manifestation en Belgique du 19^e siècle à aujourd'hui, Quentin Willaert montre tout à la fois comment l'usage de ce type d'action a évolué et s'est peu à peu banalisé et comment les autorités ont dompté ce mode d'expression contestataire. À travers ce parcours, Q. Willaert met en évidence aussi le travail d'interaction qui lie les organisateurs d'une manifestation aux responsables des forces de l'ordre. On peut ainsi percevoir que, de part et d'autre, un certain savoir-faire s'est accumulé, vu le nombre élevé de manifestations qui se déroulent chaque année sur le territoire national, et en particulier dans la capitale, Bruxelles étant le siège non seulement des principales institutions nationales ou communautaires, mais aussi de la Commission européenne, du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne ou encore de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Se concentrant sur une période plus resserrée, Bruno Bauraind et Jean Vandewattyne se demandent comment le recours à la grève a évolué depuis le déclenchement de la crise

financière et bancaire en 2008. Ils constatent que, comme la manifestation, ce mode d'action caractéristique du mouvement ouvrier est employé de manière très encadrée par les syndicats. Qu'elle se déroule au niveau d'une entreprise ou présente un caractère interprofessionnel, la grève est tributaire de l'évolution du tissu économique. Pour examiner deux facettes spécifiques de ce cadre, les auteurs de ce chapitre se concentrent sur l'étude des actions qui ont entouré la fermeture de son siège de Gosselies par la multinationale états-unienne Caterpillar, d'une part, et sur l'évolution récente de la contestation sociale dans le secteur des chemins de fer belges, d'autre part. Cet examen leur permet de tirer des conclusions plus larges sur l'évolution du rapport entre configuration économique et modalités d'usage de la grève.

Dans leur contribution, Gita Deneckere et Bruno De Wever interrogent les modes d'action que le mouvement flamand a pu déployer pour faire avancer sa cause, depuis ses origines au 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Ils s'intéressent tout particulièrement à l'appui populaire qu'a pu recevoir ce mouvement, appui qui s'est concrétisé à certaines périodes par des manifestations de masse. Mais une fois lancé le processus de fédéralisation du pays, celles-ci sont retombées. Au point que les mobilisations connaissent leur plus faible fréquentation au moment précis où un parti nationaliste devient la première force politique de Flandre. Comment dès lors le mouvement flamand s'est-il organisé pour néanmoins disposer d'une force considérable en Belgique ?

Enfin, Renaud Maes et François Fecteau analysent les transformations successives qui ont marqué le mouvement étudiant en Communauté française au cours des dernières décennies. Dans ce cas également, la participation aux manifestations a connu des hauts et des bas. Toutefois, là non plus, ce mode d'action ne constitue pas le seul moyen que le mouvement a été à même de déployer pour peser sur les débats concernant sa base. Le rôle institutionnel des organisations représentatives des étudiants, leur expertise, ainsi que les interventions des leaders étudiants dans les médias sont autant d'éléments qui ont permis à ce mouvement de porter des revendications à différentes occasions. Mais cette contribution montre aussi que le recours privilégié à tel ou tel mode d'action est en soi un enjeu de débats, de tensions, voire de luttes au sein d'un mouvement.

4. Des mobilisations qui façonnent la Belgique

Les chapitres présentés dans ce volume font apparaître la grande diversité des mobilisations en Belgique. Tandis que les unes s'inscrivent dans la durée (les actions du mouvement syndical, des mouvements de femmes ou du mouvement flamand), d'autres sont plus ponctuelles (le mouvement blanc) ou sont apparues plus récemment (le mouvement altermondialiste). Certaines visent la défense d'un groupe ciblé ou restreint de la population (les luttes en faveur des sans-papiers ou les mobilisations LGBTQI), d'autres ont une ambition nettement plus large (les mouvements de contestation critique). Certaines sont nationales, d'autres locales ; certaines sont unitaires, d'autres compartimentées ou déclinées de manière différente sur une base régionale ou linguistique. Certains mouvements sont portés par une structure ou un tissu d'organisations, d'autres présentent un caractère plus souple ou franchement spontané.

Il ressort de cet aperçu que les mobilisations tiennent une place très significative dans la société belge et qu'elles exercent une influence importante, non seulement sur la détermination des politiques publiques mais aussi sur l'architecture même du système social, politique et institutionnel du pays. Si elle est largement l'œuvre des six réformes institutionnelles portées par les partis politiques, la physionomie actuelle de la Belgique, articulant des institutions fédérales, régionales et communautaires, est aussi pour une bonne part le produit des mobilisations du mouvement flamand et du mouvement wallon. Considéré comme particulièrement développé, le dispositif de sécurité sociale belge est avant tout le fruit de la mobilisation et du travail d'auto-organisation du mouvement ouvrier dans ses composantes syndicales et mutualistes. Le système scolaire, avec son organisation en écoles privées et publiques relevant de différents réseaux, est aussi l'héritier de mouvements catholiques et laïques qui ont souhaité développer des institutions d'enseignement de leur sensibilité et se sont mobilisés à différents moments pour les consolider ou les préserver ; l'existence séparée d'universités néerlandophones et francophones résulte également de mobilisations spectaculaires qui ont émaillé l'histoire du 20^e siècle (en vue de la néerlandisation de

l'Université de Gand, d'abord, de la scission linguistique de l'UCL et de l'ULB, ensuite¹⁰).

La plupart des mobilisations étudiées dans ce volume sont aussi à la base d'évolutions majeures des droits, qu'ils soient individuels ou collectifs : suffrage universel, droit à l'interruption volontaire de grossesse, ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe, droits économiques et sociaux ou encore droit de grève. Même lorsqu'ils ne sont pas uniquement réductibles à des organisations politiquement marquées à gauche, ces mouvements sont des vecteurs déterminants de l'égalité, entre hommes et femmes, entre hétérosexuels et homosexuels, entre Belges et immigrés, entre francophones et Flamands, entre bourgeois et prolétaires ou entre les enfants des uns et des autres.

4.1. *Le poids des clivages, la prégnance des piliers*

Outre qu'elles révèlent l'importance et la diversité des mobilisations en Belgique, les contributions rassemblées dans cet ouvrage montrent que les mouvements sociaux s'organisent bien souvent en suivant les lignes de fracture de la société belge, les clivages qui la traversent. Elles font aussi apparaître l'importance, bien au-delà du seul champ politique, des piliers qui se sont constitués sur la base de certains de ces clivages.

La lutte pour la dépénalisation de l'avortement ou celle en faveur des droits des couples de même sexe mettent clairement en présence des organisations du monde laïque face aux entraves posées par les partis sociaux-chrétiens pour empêcher tout progrès en ces domaines, illustrant la prégnance du clivage philosophique. Les relations entre syndicats et partis politiques se nouent préférentiellement au sein de chacun des piliers – chrétien, socialiste et libéral – et représentent même, historiquement et encore dans une très large mesure aujourd'hui, des axes structurants de ces piliers. En même temps, la contestation syndicale s'inscrit intrinsèquement sur le clivage socio-économique (comme le souligne par exemple la contribution sur la grève), même si le syndicalisme belge recèle une grande variété de

.....
10 Voir les nombreux numéros du *Courrier hebdomadaire* que le CRISP a consacrés à l'« affaire de Louvain » et, sur la naissance de la VUB, Govaert 2018 : 93-100.

conceptions des relations que le monde du travail doit entretenir avec le monde patronal et, plus largement, avec les classes possédantes. À côté de la contribution portant sur le mouvement flamand, les chapitres consacrés aux mouvements syndicaux, LGBTQI, de femmes ou d'étudiants illustrent la force du clivage ethno-régional dans de très nombreux aspects de l'organisation socio-politique belge et l'influence qu'il peut exercer sur la structuration des mobilisations, y compris dans des domaines apparemment sans rapport avec l'objet premier de ce clivage lui-même. Enfin, les mouvements actifs dans de nouvelles formes de production et de distribution de denrées alimentaires illustrent l'émergence, plus récente, de mouvements opposés au productivisme sur lequel repose la société belge contemporaine.

Toutefois, si les piliers divisent, ils constituent aussi de puissants ferments d'unité interne. L'importance de la pilarisation de la société belge apparaît ainsi dans la structuration de bien des mouvements sociaux et des organisations qui portent ceux-ci. Staf Hellemans (1990) a bien montré le travail, notamment culturel, de mobilisation de tout un segment de la population qui est réalisé par les piliers. Ces derniers ne sont toutefois pas exempts de tensions internes, comme le laisse par exemple apparaître le chapitre sur les relations entre partis et syndicats. La prégnance de la pilarisation s'illustre aussi dans les relais dont les mouvements sociaux peuvent ou non bénéficier de la part des partis politiques afin de porter leurs revendications dans le champ politique, parlementaire ou gouvernemental en particulier. En effet, aujourd'hui encore, malgré l'émergence de partis et de mouvements hors du système pilarisé, les mobilisations trouvent plus facilement un écho politique si elles émanent d'organisations intégrées dans un pilier – en particulier le pilier chrétien ou le pilier socialiste – ou si, à tout le moins, elles bénéficient notamment de l'appui de structures qui ressortissent elles-mêmes d'un pilier.

Ce schéma classique n'empêche toutefois pas la prise en considération par certains partis politiques de revendications ou d'intérêts mis en avant par des mouvements moins étroitement liés à leur sphère d'influence, par proximité de convictions ou pour des raisons d'opportunité. Inversement, l'appartenance à un pilier est loin de garantir aux organisations sociales qui le composent la prise en considération prioritaire par le parti frère

de leurs revendications, comme en atteste la complexité de la relation entre partis et syndicats.

Il faut également relever que l'émergence des partis écologistes, d'une part, et des partis nationalistes comme la Volksunie ou la N-VA ou des formations d'extrême droite, d'autre part, est venue troubler l'organisation pilarisée telle qu'elle se présentait classiquement en Belgique. Cette évolution se traduit par une plus grande ouverture de la sphère politique à certaines revendications portées par les mouvements sociaux. À l'inverse, ces derniers sont parfois confrontés à une opposition virulente aux valeurs qu'ils portent, par exemple dans le chef des partis d'extrême droite ou, sur certains sujets, de la N-VA, dans une confrontation idéologique et discursive particulièrement âpre.

4.2. *Des alliances multiples*

Si les clivages et les piliers jouent un rôle primordial dans la structuration des mobilisations collectives telles qu'elles s'organisent et s'expriment en Belgique, de nombreux mouvements veillent à s'organiser par-delà certains clivages afin d'accroître leur capacité d'influence. Le front commun syndical en est un exemple, cette pratique servant à articuler un mouvement resté fortement structuré par les oppositions entre les trois piliers malgré des tentatives d'unification au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Les coupoles ou plateformes qui rassemblent de nombreuses associations jouent également ce rôle, dans le domaine de la coopération au développement (le CNCD-11.11.11), de la lutte pour la paix et la démocratie (la CNAPD) ou en faveur de la justice fiscale (le RJF), par exemple. Tandis que certaines sont structurées au niveau national, d'autres limitent en revanche leur action à une seule des deux communautés principales, coopérant parfois avec une organisation équivalente active de l'autre côté de la frontière linguistique. Par ailleurs, bon nombre d'organisations à la base de mobilisations collectives sont pluralistes et ont fait le choix, dès leur création ou à la suite d'une évolution assumée, de ne pas s'inscrire dans la logique de la Belgique pilarisée.

À côté de cela, bien des mobilisations s'opèrent de manière plus spontanée. À cet égard, le mouvement blanc a fait figure d'exception remarquable. Apparu autour d'un événement excep-

tionnel et dans un contexte marqué tout à la fois par une vive émotion et par une baisse de la confiance dans les institutions et les canaux de représentation, il a pu rassembler de manière extrêmement forte mais limitée dans le temps des citoyens venus de l'ensemble des couches sociales du pays, par-delà les clivages et avec un rôle très limité dans la mobilisation des structures portant classiquement les mouvements sociaux en Belgique. De ces caractéristiques découlent sans doute aussi non seulement l'impact que ce mouvement a pu avoir sur certaines politiques (en matière de réformes de la justice ou des services de police, par exemple), mais aussi son absence d'inscription dans le temps.

Enfin, l'étude des mouvements sociaux en Belgique confirme le poids majeur des syndicats. Le taux de syndicalisation élevé, le degré important de structuration et de professionnalisation des syndicats ainsi que leur solidité financière en ont fait des alliés précieux et, souvent, incontournables d'autres organisations porteuses de revendications susceptibles de générer l'éclosion de mouvements sociaux. Une caractéristique supplémentaire des syndicats belges est leur inscription dans une démarche sociétale large, ceux-ci se déterminant sur nombre de thématiques autres que celles strictement liées au travail. De la lutte contre la pauvreté à celle contre le racisme et pour la régularisation des sans-papiers, des activités de coopération au développement aux initiatives liées à la protection de l'environnement, les syndicats sont de nombreux combats et ont une vision large du progrès social, ne s'arrêtant ni à leurs membres ni aux portes des usines. Obtenir leur soutien est dès lors souvent ressenti par les autres acteurs des mouvements sociaux comme une opportunité, une nécessité voire un passage obligé. Cependant, une autre des caractéristiques des syndicats est qu'ils sont à la fois des acteurs de la contestation sociale et des structures insérées dans toute une série d'institutions, tantôt consultatives, tantôt dépositaires de missions légales. Dès lors, la tendance des syndicats à se montrer « responsables » et modérés engendre aussi parfois des désillusions, tant de la part de leurs membres et militants que de celle de leurs partenaires de mobilisation.

4.3. Un répertoire qui vise la négociation

Les contributions rassemblées dans ce volume soulignent aussi la diversité des modes d'action employés lors des mobilisations étudiées. La plupart mettent en avant des formes qui peuvent être qualifiées de démonstratives. Les manifestations, marches, parades ou pèlerinages constituent des moments pour se rassembler, pour développer et souder un collectif par les dimensions de convivialité et de sociabilité qui y sont liées, pour établir un rapport de force symbolique lié au nombre de participants, pour s'afficher dans les médias et pour faire passer un message ou des revendications aux autorités publiques ou à l'ensemble de ses interlocuteurs ou adversaires, avec des formes de cadrage de la lutte pour modifier la vision dominante développée par la société belge à propos d'une question.

En même temps, comme le montre le chapitre consacré à la manifestation dans une perspective historique, ce type d'action s'est fortement codifié, institutionnalisé et routinisé. La préparation d'une manifestation se fait en concertation avec les forces de l'ordre, sous peine d'être interdite ou réprimée - le chapitre sur les mobilisations étudiantes livre un exemple resté fameux de ce type de répression. Certains événements de ce type sont récurrents (tels le Gordel et le pèlerinage de l'Yser pour le mouvement flamand, ou la Belgian Pride organisée pour porter les revendications du mouvement LGBTQI), d'autres sont fréquents sans pour autant se tenir à intervalle régulier (telles les manifestations syndicales), d'autres encore sont ponctuels, ce qui ne les empêche pas pour autant de rester dans les mémoires (la Marche blanche en est l'exemple le plus frappant). Les manifestations sont en tout cas fréquentes en Belgique et une partie significative de la population y a déjà pris part (Smits 1995).

À côté de ce type d'action, la grève tient de longue date une place importante dans le répertoire d'action des mouvements sociaux belges. Utilisée avant tout par le mouvement syndical, son usage a lui aussi évolué avec le temps, comme le montre la contribution consacrée à ce mode d'action. La grève peut être utilisée à différentes échelles et être dirigée contre différents acteurs : générale afin de réclamer le suffrage universel ou un tournant de la politique gouvernementale, sectorielle ou d'entreprise, visant alors plutôt l'employeur (qui peut être une autorité publique) ou les actionnaires. Selon la conjoncture, la grève

prend une allure offensive ou présente un caractère défensif. Elle peut prendre des formes variées et, à cet égard, son usage a quitté la seule sphère syndicale : grève du zèle, grève de la faim (utilisée notamment par les mouvements de sans-papiers), grève des femmes se traduisant par l'arrêt des activités ménagères en plus des activités professionnelles ou, en 2019, « grève de l'école » en faveur du climat. Dans de nombreux cas, la grève aussi implique la négociation : soit sur les modalités de son organisation (en atteste le débat sur l'organisation d'un service minimum en cas de grève dans une série de secteurs, qui peut nécessiter des aménagements à négocier entre syndicats et autorité publique), soit en prolongement de l'action, dans le but de traduire les revendications en accord.

Bien d'autres modes d'action sont employés dans le cadre des mobilisations collectives : pétition, boycott, *sit-in*, interpellation des représentants politiques... Parmi ceux-ci, le lobbying représente une part non négligeable de l'activité des mouvements sociaux et la plupart des textes rassemblés dans ce volume soulignent l'importance du travail de pression des groupes mobilisés sur le monde politique. À cet égard, l'ouverture et la porosité de l'État relevées plus haut constituent des atouts du monde associatif et syndical.

Comme cet ouvrage l'illustre clairement, les modes d'action auxquels les mouvements sociaux ont recours en Belgique sont préférentiellement pacifiques. Toutefois, des actions de désobéissance civile (qui ont notamment émaillé le combat pour la dépénalisation de l'avortement) et des actions plus dures, voire violentes, sont parfois entreprises dans le cadre de mobilisations globalement pacifiques ou en rupture délibérée avec celles-ci. Bien souvent, précisément parce qu'elles rompent avec le calme habituel de la plupart des mobilisations, ces formes d'action disruptives sont réprimées et elles sont en outre considérées avec méfiance, répulsion ou mépris, non seulement par les autorités ou par les cibles auxquelles elles s'en prennent, mais aussi par les médias et par une partie – certes toujours difficile à estimer – de l'opinion publique. Dans certains cas, l'emploi de modes d'action violents peut aussi diviser un mouvement.

Par ailleurs, si la Belgique est un pays connaissant de nombreuses lignes de fracture, qui se répercutent sur la physionomie des mobilisations, ces divisions sont traditionnellement gérées en faisant preuve de pragmatisme et d'un certain réformisme,

souvent élevés au rang de culture politique nationale. Cela n'est pas sans effet sur les mouvements sociaux. En effet, tout en essayant de réaliser leurs revendications, ceux-ci visent souvent moins la pureté idéologique que la paix sociale et la construction d'un compromis durable. Celui-ci est loin d'être considéré comme inacceptable et apparaît souvent comme inhérent à l'engagement politique ou militant, ce qui contribue à expliquer la faiblesse des idéologies et du radicalisme au profit d'une démarche terre-à-terre orientée vers la négociation et la résolution pragmatique de problèmes concrets.

5. Construire un champ de recherche

De nombreuses mobilisations n'ont pas été traitées, souvent à cause de notre incapacité à trouver des auteurs pour les aborder. Elles n'en sont pas moins intéressantes pour autant. Plus que les mobilisations traitées dans cet ouvrage, elles se posent en outre à cheval entre le contexte institutionnel, politique et social belge et un cadre clairement international (voir Christiaens, Nieuwenhuys, Roemer 2019).

Par exemple, les mouvements en faveur de la paix s'inscrivent dans une histoire de longue durée et ont été étudiés à différents moments (CRISP 1964 ; Gérard 1984 ; Stouthuysen 1985, 2004 ; Baillargeon *et al.* 2015). Ils trouvent leur ancrage dans des noyaux de justification distincts, mais leur action converge dans des moments de grand rassemblement. Les pacifistes, dont une part importante des rangs sont fournis par des militants chrétiens et des objecteurs de conscience (plus visibles publiquement lorsque le service militaire était obligatoire) forment le socle de base. S'y ajoutent en général, non sans tensions, le mouvement syndical (Bettens 2017), et plus particulièrement son aile de mobilisation antifasciste, le fascisme et le nazisme ayant été largement identifiés à des idéologies guerrières. Ce type de positionnement fort a donné lieu à des manifestations de très grande ampleur : les marches contre les missiles des années 1970 et 1980, d'abord, qui ont réuni jusqu'à 400 000 personnes le 23 octobre 1983, ou la manifestation mondiale du 15 février 2003 contre la guerre en Irak, tenue dans plus de 600 villes à travers la planète, qui a réuni entre 50 et 80 000 manifestants à Bruxelles.

Ces différentes actions étaient soutenues par de larges plateformes réunissant des acteurs variés et ont impliqué une préparation locale pour mener une mobilisation nationale de portée internationale.

De même, l'engagement en soutien à la question palestinienne témoigne aussi d'une mobilisation de long terme et récurrente qui, si elle s'est transformée, ne semble pas avoir faibli en Belgique (Nieuwenhuys 2017). Cette lutte présente la particularité d'être liée à une question où quasi tout se déroule loin de la Belgique, dans un contexte de relations internationales particulièrement épineuses. En outre, le pays est tendu entre, d'une part, une partie du monde politique et de la société plutôt favorable à la défense d'Israël, à cause notamment de la mémoire bien vivace des actes de résistance lors de la Seconde Guerre mondiale pour protéger les populations juives victimes des politiques d'extermination nazie ou de l'importance économique des milieux diamantaires d'Anvers et, d'autre part, un mouvement pro-palestinien composé à la fois de membres de la diaspora palestinienne, de militants politiques issus principalement de la gauche, de Belges ou d'étrangers dont la famille est originaire d'Afrique du Nord et d'une frange d'intellectuels juifs progressistes organisés.

Par ailleurs, cet ouvrage résulte d'un travail collectif de longue haleine et certaines mobilisations récentes n'ont pas pu être incluses pour des contraintes temporelles. Or plusieurs d'entre elles remettent potentiellement en question des aspects importants, voire fondamentaux, des mobilisations belges mises en évidence dans ce livre, notamment le mouvement des Gilets jaunes qui a éclos à l'automne 2018 et celui en faveur du climat de 2019.

D'une part, le mouvement des Gilets jaunes (Gobin 2019) est apparu en dehors de toute structure préexistante et les réseaux sociaux semblent avoir joué un rôle prépondérant dans son apparition. Bien que ses revendications prioritaires, en lien avec le pouvoir d'achat et la justice fiscale, soient très proches de celles du mouvement syndical, ce dernier a été relativement embarrassé par l'éclosion du mouvement des Gilets jaunes et a gardé clairement ses distances à l'égard de celui-ci, donnant parfois l'impression de vouloir monopoliser le leadership de la contestation sociale sur les questions de distribution des richesses collectives. L'absence volontaire de structuration du mouvement s'est avérée en outre

déconcertante pour la police et pour le monde politique, habitués à pouvoir entamer des négociations avec des représentants autorisés et bien identifiés des mouvements se mobilisant. Les modes d'action de ce mouvement sont apparus d'emblée durs : blocage de dépôts de carburant, blocage d'axes routiers, manifestations pas toujours autorisées, émaillées par des affrontements avec les forces de l'ordre et des dégradations matérielles. Certaines de ces manifestations ont fait l'objet d'une répression policière d'une fermeté inhabituelle. Enfin, ce mouvement a noué des rapports tendus avec les médias classiques, se démarquant du souhait dominant au sein des mouvements sociaux de s'attirer la sympathie de la presse afin de populariser leurs actions et leurs revendications. Cela dit, le mouvement des Gilets jaunes en a peut-être moins besoin vu son usage des réseaux sociaux.

D'autre part, bien que les mobilisations en faveur de la protection de l'environnement ne soient pas neuves et aient même conduit à la création de partis politiques (Rihoux 1995 ; Delwit, De Waele 1996), les mobilisations pour le climat de 2019, en particulier celles menées par des jeunes, présentent elles aussi des spécificités qui les distinguent des caractéristiques habituelles des mouvements sociaux belges. La répétition hebdomadaire des manifestations, qui plus est sur plusieurs mois, est tout à fait exceptionnelle, voire inédite. La moyenne d'âge des mobilisations du jeudi est particulièrement basse, ces cortèges rassemblant principalement des élèves de l'enseignement secondaire. Sans être totalement nouvelle, la « grève de l'école » n'en est pas moins rare, *a fortiori* avec un caractère répété et de grande ampleur. Que ce mouvement soit incarné dans les médias par des jeunes femmes, provenant des deux côtés de la frontière linguistique, est remarquable. D'autres actions en faveur du climat ont présenté un caractère exceptionnel. L'action « réveillez vos ministres » consistant, par une campagne d'affichage de rue, à inciter les citoyens à inonder les ministres fédéral et régionaux compétents d'appels et de messages durant un jour pour les encourager à mener une action résolue présente un caractère novateur et a conduit, de manière plus ou moins directe mais assurément inattendue, à la démission de l'une des ministres visées (la Flamande Joke Schauvliege, CD&V). Une première « grève pour le climat », organisée à l'échelle internationale, soutenue en Belgique par certaines sections syndicales par le biais d'un préavis de grève, a renforcé un mouvement comptant déjà

de multiples facettes. Une occupation surprise de la Rue de la Loi, en pleine zone neutre, a été brièvement menée alors que la plupart des mouvements sociaux ont intégré l'idée qu'ils devaient se tenir hors de ce périmètre. Outre ces actions, des manifestations larges mais plus classiques (tenues à Bruxelles, un dimanche) ont rassemblé par deux fois en quelques mois environ 70 000 personnes, contribuant ainsi à faire de la lutte contre le réchauffement climatique un enjeu politique majeur. Ces différentes actions présentent en outre la particularité de ne pas réclamer pour leurs initiateurs l'amélioration de droits ou l'obtention de prestations spécifiques mais exigent des responsables politiques qu'ils prennent des mesures résolues, quitte à ce que celles-ci fixent des contraintes pour tous, y compris pour les personnes mobilisées. Enfin, le déroulement très soutenu de ce mouvement polymorphe à quelques encablures d'élections générales et l'influence de celui-ci sur la campagne électorale achèvent de le rendre tout à fait original.

Ces deux exemples, dont nous ne connaissons pas le dénouement, remettent potentiellement en cause les conclusions de cet ouvrage, dans lequel nous avons tenté de mettre au jour les caractéristiques des mobilisations « à la belge » tel qu'elles se sont forgées au fil de l'histoire dans une relation étroite avec les structures socio-politiques du pays et en façonnant celles-ci en retour. Or les deux exemples récents de mobilisation qui viennent d'être esquissés soulignent que, par définition, les luttes sociales sont « en mouvement » et qu'elles recèlent une capacité de renouvellement qui ne doit pas être négligée. En même temps, elles s'inscrivent toujours dans des pratiques existantes et ne les font pas disparaître d'un coup. Ces réflexions nous amènent à plaider pour le développement d'un véritable champ d'étude des mobilisations sociales en Belgique.

RÉFÉRENCES

- ALALUF, Mateo, DE SCHUTTER, René (2003). « La régularisation des travailleurs clandestins (1974-2002) », in Selma BELLAL *et al.* (coord.), *Syndicats et société civile : des liens à (re)découvrir*, Bruxelles, Labor, p. 93-102.
- ANA, Alexandra (2019). *Street movement versus NGO-ization: Contemporary feminism in Romania and Belgium*, Florence, Scuola normale superiore, Thèse de doctorat.

- ANCELOVICI, Marcos, ROUSSEAU, Stéphanie (dir.) (2009). « Les mouvements sociaux au-delà de l'État », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2.
- ANDEWEG, Rudy B. (2019). « Consociationalism in the Low Countries: Comparing the Dutch and Belgian Experience », *Swiss Political Science Review*, <https://doi.org/10.1111/spsr.12361>.
- ARCQ, Étienne, BLAISE, Pierre (1985). « Les organisations représentatives des cadres », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1094.
- BAILLARGEON, Camille *et al.* (2015). « Et si on osait la paix ? Le pacifisme en Belgique d'hier à aujourd'hui », *Bulletin des musées de la Ville de Liège*, h.s. n° 36.
- BELLAL, Selma *et al.* (coord.) (2003). *Syndicats et société civile : des liens à (re)découvrir*, Bruxelles, Labor.
- BETTENS, Ludo (2017). « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste », *Analyse de l'IHOES*, n° 174, www.ihoes.be.
- BOLLE, Francine (2013). *La mise en place du syndicalisme contemporain et des relations sociales nouvelles en Belgique (1910-1937)*, Bruxelles, ULB, Thèse de doctorat en histoire, art et archéologie.
- BOUSSAGUET, Laurie (2004). *La Marche blanche : des parents face à l'État belge*, Paris, L'Harmattan.
- BORGHS, Paul (2015). *Holebipioniers. Een geschiedenis van de holebi-en transbeweging in Vlaanderen*, Berchem, EPO.
- BRUWIER, Marinette *et al.* (1990). 1886. *La Wallonie née de la grève ?*, Bruxelles, Labor.
- BRUYÈRE, Lynn *et al.* (dir.) (2019). *Piliers, déphilisation et clivage philosophique en Belgique*, Bruxelles, CRISP.
- CAPRON, Michel (1988). « La mutation des luttes ouvrières », *La Revue nouvelle*, n° 4-5, p. 29-38.
- CAPRON, Michel (2010). « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie », in Étienne ARCQ *et al.* (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, p. 147-166.
- CHABANET, Didier (2009). « Nouveaux mouvements sociaux », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU, Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 371-378.
- CHLEPNER, Ben-Serge (1956). *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- CHRISTIAENS, Kim, NIEUWENHUYIS, John, ROEMER, Charel (2019). *International Solidarity in the Low Countries During the Twentieth Century: New Perspectives and Themes*, Berlin, De Gruyter Oldenbourg.
- COENEN, Marie-Thérèse (1991). *La grève des femmes de la FN en 1966. Une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS.

- COENEN, Marie-Thérèse (dir.) (1999). *Les syndicats et les immigrés. Du rejet à l'intégration*, Bruxelles, EVO/CARHOP/FEC.
- COENEN, Marie-Thérèse (2008). *Syndicalisme au féminin*, Bruxelles, CARHOP, vol. 1 : 1830-1940.
- CRISP (1964). « Les mouvements de la paix en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 240.
- CULTIAUX, John, VENDRAMIN, Patricia (2011). *Militer au quotidien : causes, individus, organisations*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- DECOENE, Aurélie *et al.* (2008). « Le droit de grève au 21^e siècle : d'un droit consacré à un droit décrié ? », in Roser CUSSÓ *et al.* (éd.), *Le conflit social éludé*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008, p. 189-222.
- DE COOREBYTER, Vincent (2008). « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2000.
- DELFORGE, Paul, DESTATTE, Philippe, LIBON, Micheline (dir.) (2000-2001). *Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 3 tomes.
- DELWIT, Pascal, DE WAELE, Jean-Michel (1996). *Écolo. Les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck.
- DEMEZ, Gilbert (2010). « La judiciarisation des conflits sociaux », in Étienne ARCQ *et al.* (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, p. 487-511.
- DENECKERE, Gita (1997). *Sire, het volk mort. Sociaal protest in België 1831-1918*, Anvers/Gand, Hadewijch/AMSAB.
- DEPREZ, René (1963). *La grande grève (décembre 1960-janvier 1961). Ses origines, son déroulement, ses leçons*, Bruxelles, Fondation Jacquemotte.
- DE SCHRYVER, Reginald *et al.* (dir.) (1998). *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, Tielt, Lannoo.
- DOHET, Julien (2018). « Le mouvement coopératif : histoire, questions et renouveau », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2370-2371.
- DORSSEMONT, Filip (2002). *Rechtspositie en syndicale actievrijheid van representatieve werknemersorganisaties*, Bruges, La Chartre.
- DUFRESNE, Anne, BAURAIN, Bruno (2018). « Que reste-t-il de la réduction collective du temps de travail ? », *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 104, p. 38-49.
- EECKHOUT, Bart, PATERNOTTE, David (2011). « A Paradise for LGBT Rights? The Paradox of Belgium », *Journal of Homosexuality*, vol. 58, n° 8, p. 1058-1084.
- FANIEL, Jean (2006a). *Les syndicats, le chômage et les chômeurs en Belgique. Raisons et évolution d'une relation complexe*, Bruxelles, ULB, Thèse de doctorat en sciences politiques.
- FANIEL, Jean (2006b). « Les relations entre syndicats et associations en Belgique : origine et actualité », in Danièle TARTAKOWSKY,

- Françoise TÉTARD (dir.), *Syndicats et associations en France. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 439-447.
- FANIEL, Jean (2010). « Caractéristiques et spécificités des syndicats belges », in Étienne ARCQ et al. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, p. 93-119.
- FANIEL, Jean (2012). « Inside or Outside Trade Unions? The Mobilization of the Unemployed in Belgium », in Didier CHABANET, Jean FANIEL (ed.), *The Mobilization of the Unemployed in Europe. From Acquiescence to Protest?*, New York/Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 89-107.
- FANIEL, Jean (2018). « Syndicats, des acteurs structurellement sous tensions ». *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 104, p. 10-21.
- FANIEL, Jean et al. (coord.) (2009). *Solidarité en mouvement. Perspectives pour le syndicat de demain*, Bruxelles, Centrale générale/Amsab-Institut d'histoire sociale/ASP.
- FANIEL, Jean, PATERNOTTE, David (dir.) (2015). « Mouvements sociaux : un modèle belge ? Le militantisme en question », *Politique, revue de débats*, n° 89, p. 18-49.
- FANIEL, Jean, VANDAELE, Kurt (2012). « Implantation syndicale et taux de syndicalisation (2000-2010) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2146-2147.
- FÉAUX, Valmy (1963). *Cinq semaines de lutte sociale. La grève de l'hiver 1960-1961*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie-ULB.
- FILLIEULE, Olivier, ACCORNERO, Guya (ed.) (2016). *Social movement studies in Europe. The state of the art*, New York, Berghahn.
- FRANÇOIS, Lucien (1980). *Théorie des relations collectives du travail en droit belge*, Bruxelles, Bruylant.
- FRANCO, Bernard, COURTOIS, Luc, TILLY, Pierre (2011). *La Mémoire de la Grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique*, Bruxelles, Le Cri.
- GÉRARD, Andrée (1984). « La dynamique du mouvement de paix en Belgique francophone », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1053-1054.
- GÉRARD-LIBOIS, Jules, GOTOVITCH, José (1971). *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, CRISP.
- GOBIN, Corinne (1993). « Réduction du temps de travail. 1975-1985 : un siècle de différence ! », *La Revue nouvelle*, n° 4, p. 40-53.
- GOBIN, Corinne (1997a). « Des difficultés à penser la cité transnationale : au-delà du conflit social belge dans l'enseignement », in Georges NAVET (dir.), *La Cité dans le conflit*, Paris, L'Harmattan/Ifras Forum, p. 11-24.

- GOBIN, Corinne (1997b). *L'Europe syndicale. Entre désir et réalité. Essai sur le syndicalisme et la construction européenne à l'aube du XXI^e siècle*, Bruxelles, Labor.
- GOBIN, Corinne (2019). « Gilets jaunes : le retour de la démocratie ? », *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 108, p. 86-94.
- GOLDMAN, Henri (2015). « Un militantisme d'État ? », *Politique, revue de débats*, n° 89, p. 31-33.
- GÖRTZ, Nic (2017). *Approche marxiste des trajectoires des organisations syndicales. Étude de cas de la CSC et de la FGTB*, Bruxelles, ULB, Thèse de doctorat Solvay Brussels School of Economics.
- GOTOVITCH José, MORELLI Anne (coord.) (2000). *Militantisme et militants*, Bruxelles, EVO.
- GOVAERT Serge (2018). *Mai 68 en Belgique*, Bruxelles, Belg-O-Belge.
- GRACOS, Iannis (2019a). « Grèves et conflictualité sociale en 2018 : 1. Mobilisations transversales », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2422-2423.
- GRACOS, Iannis (2019b). « Grèves et conflictualité sociale en 2018 : 2. Conflits d'entreprise », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2424-2425.
- GUBIN, Éliane et al. (dir.) (2006). *Dictionnaire des femmes belges. XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Racine.
- GUBIN, Éliane, JACQUES, Catherine (dir.) (2018). *Encyclopédie d'histoire des femmes. Belgique, XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Racine.
- HEINE, Sophie (2008). « Le mouvement Attac en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2003-2004.
- HELLEMANS, Staf (1990). *Strijd om de moderniteit. Sociale bewegingen en verzuiling in Europa sinds 1800*, Louvain, Universitaire Pers Leuven.
- HELLEMANS, Staf, HOOGHE, Marc (red.) (1995). *Van 'mei 68' tot 'Hand in Hand'. Nieuwe sociale bewegingen in België 1965-1995*, Louvain, Garant.
- HEMMERIJCKX, Rik (2003). *Van Verzet tot Koude Oorlog 1940-1949: machtsstrijd om het ABVV*, Bruxelles, VUB Press.
- HEMMERIJCKX, Rik (en collaboration avec LUYTEN, Dirk) (2007). « De historiografie van de Belgische vakbeweging », in Guy VANTHEMSCHE, Machteld DE METSENAERE, Jean-Claude BURGELMAN (ed.), *De Tuin van Heden. Dertig jaar wetenschappelijk onderzoek over de hedendaagse Belgische samenleving*, Bruxelles, VUBpress, p. 141-168.
- HOOGHE, Marc, BILLIET, Jaak (dir.) (2004). « Historische en sociologische benaderingen van nieuwe sociale bewegingen », *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 34, n° 3, p. 319-551.
- JACQUES, Catherine (2013). *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1914-1968)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.

- KESTELOOT, Chantal (1995). « Tendances récentes de l'historiographie du mouvement wallon (1981-1995) », *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 25, n° 3-4, p. 539-566.
- LIJPHART, Arend (ed.) (1981). *Conflict and Coexistence in Belgium: The Dynamics of a Culturally Divided Society*, Berkeley, Institute of International Studies.
- LIPSET, Seymour Martin, ROKKAN, Stein (ed.) (1967). *Party Systems and Voter Alignment: Cross-National Perspectives*, New York, Free Press.
- LIPSET, Seymour Martin, ROKKAN, Stein (2008). *Structures de cliques, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- MABILLE, Xavier (2011). *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP.
- MARQUÈS-PEREIRA, Bérengère (1989). *L'avortement en Belgique. De la clandestinité au débat politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- MARQUES-PEREIRA, Bérengère, MEIER, Petra (dir.) (2005). *Genre et politique en Belgique et en francophonie*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- MEIER, Petra, PATERNOTTE, David (dir.) (2016). *La professionnalisation des luttes pour l'égalité : genre et féminisme*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- MESCOLI, Elsa et al. (2019). « Mobilizations and Opinions Regarding Asylum Seekers, Refugees and Undocumented Migrants in Belgium: Frames, Motivations and Actions », in Andrea REA et al. (ed.), *The Refugee Reception Crisis in Europe. Polarized Opinions and Mobilizations*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- MOTMANS, Joz (2010). *Op brakke grond: identiteitspolitiek als mobilisatiestrategie in de Vlaamse transgenderbeweging*, Anvers, Universiteit Antwerpen, Thèse de doctorat en sciences sociales.
- MORELLI Anne, GOTOVITCH José (dir.) (2007). *Contester dans un pays prospère. L'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- MORELLI Anne (dir.) (2011). *Rebelles et subversifs de nos régions des Gaulois jusqu'à nos jours*, Charleroi, Couleur livres.
- NEUVILLE, Jean (1959). « Recherches sur quelques caractéristiques du syndicalisme belge », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 10.
- NEUVILLE, Jean (1977). *La condition ouvrière au XIX^e siècle. Tome 2 L'ouvrier suspect*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.
- NEUVILLE, Jean (1979). *Naissance et croissance du syndicalisme. Tome 1 L'origine des premiers syndicats*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.
- NEUVILLE, Jean (1988). *La C.S.C. en l'an 40. Le déchirement et la difficile reconstruction de l'unité*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière.

- NEUVILLE, Jean, YERNA, Jacques (1990). *Le choc de l'hiver '60-'61. Les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIS.
- NIEUWENHUY, John (2017). « La cause palestinienne en Belgique : enjeux d'une histoire par le bas », *Contemporanea*, vol. XXXIX, n° 2.
- OUALI, Nouria (2015). « Les rapports de domination au sein du mouvement des femmes à Bruxelles : critiques et résistances », *Nouvelles questions féministes*, vol. 34, n° 1, p. 14-34.
- PATERNOTTE, David (2011a). « Belgium: The Paradoxical Strength of Disunion », in Manon TREMBLAY, David PATERNOTTE, Carol JOHNSON (dir.), *The Lesbian and Gay Movement and the State. Comparative Insights into a Transformed Relationship*, Farnham, Ashgate, p. 43-56.
- PATERNOTTE, David (2011b). *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, Bruxelles*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- PLEYERS, Geoffrey (2008). *Forums Sociaux Mondiaux et défis de l'altermondialisme. De Porto Alegre à Nairobi*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- PLEYERS, Geoffrey (dir.) (2011). *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer.
- PLEYERS, Geoffrey (2017). « The local food movement in Belgium: from prefigurative activism to social innovations », *Interface: a journal for and about social movements*, vol. 9, n° 1, p. 123-139.
- REA, Andrea (1997). « Mouvements sociaux, partis et intégration », in Marie-Thérèse COENEN, Rosine LEWIN (coord.), *La Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université, p. 45-71.
- REA, Andrea (2006). « Les émeutes urbaines : causes institutionnelles et absence de reconnaissance », *Déviance et société*, vol. 30, n° 4, p. 463-475.
- RIHOUX, Benoît (1995). « Écolo et les "nouveaux mouvements sociaux" en Belgique francophone : frères de sang ou lointains cousins ? », *Res Publica*, vol. 37, n° 3-4, 443-459.
- RIHOUX, Benoît, MOLITOR, Michel (1997). « Les nouveaux mouvements sociaux en Belgique francophone : l'unité dans la diversité ? », *Recherches sociologiques*, vol. 28, n° 1, p. 59-78.
- RIHOUX, Benoît, WALGRAVE, Stefaan (2000). « Le "mouvement blanc" 1996-1999. Tentative de caractérisation empirique d'un mouvement social inédit », *Utinam. Revue de Sociologie et d'Anthropologie*, n° 3, p. 75-104.
- ROCA I ESCODA, Marta (2013). « De la dénonciation du droit à la conquête des droits. Le cas des mobilisations homosexuelles », in Bruno FRÈRE, Marc JACQUEMAIN (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Science Po, p. 55-86.

- ROCHET, Bénédicte *et al.* (dir.) (2015). *Quand l'image (dé)mobilise. Iconographie et mouvements sociaux au XX^e siècle*, Namur, Presses universitaires de Namur.
- SEILER, Daniel-Louis (1997). « Un système consociatif exemplaire : la Belgique », *Revue internationale de Politique comparée*, vol. 4, n° 3, p. 601-623.
- SMITS, Jozef (1995). « De spreiding van betogingen in België », *Res Publica*, vol. 37, n° 1, p. 35-51.
- STOUTHUYSEN, Patrick (1985). « Les mouvements de paix en Flandre », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1092-1093.
- STOUTHUYSEN, Patrick (2004). « Oud en nieuw in één. De vredesbeweging als atypische nieuwe sociale beweging », *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 34, n° 3, p. 399-418.
- SWERTS, Thomas (2017). « Creating Space For Citizenship: The Liminal Politics of Undocumented Activism », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 41, n° 3, p. 379-395.
- TARROW, Sidney (1998). *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TILLY, Charles (1984). « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 4, p. 89-108.
- TILLY, Charles (1986). *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard.
- TILLY, Charles, TARROW, Sidney (2015). *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po.
- VANDAELE, Kurt (2004). "In het getal ligt onze macht". *Een politiek-wetenschappelijke analyse van de vakbondsledenevolutie in België, 1898-1995*, Gand, UGent, Thèse de doctorat en sciences politiques.
- VANTHEMSCHE, Guy (1994a). *Le chômage en Belgique de 1929 à 1940 : son histoire, son actualité*, Bruxelles, Labor.
- VANTHEMSCHE, Guy (1994b). *La sécurité sociale. Les origines du système belge. Le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- WITTE, Els, MEYNEN, Alain, LUYTEN, Dirk (2016). *Histoire politique de la Belgique. De 1830 à nos jours*, Bruxelles, Samsa.